

LE COMPOSTAGE

Le compostage, c'est quoi ?

Le compostage permet de valoriser nos déchets biodégradables en compost qui est un excellent terreau. Nos déchets se dégradent grâce aux bactéries, champignons, insectes et vers qui décomposent la matière organique (déchets biodégradables) en présence d'oxygène et d'humidité.

Quels avantages ?

- ✓ Réduit le volume de nos poubelles (jusqu'à -30%)
- ✓ Moins d'odeurs dans ma poubelle
- ✓ Nourrit la terre avec un terreau naturel et gratuit
- ✓ Moins de trajets en déchèterie pour les déchets de jardins
- ✓ Favorise la biodiversité
- ✓ Réduction du bilan carbone

Où installer le composteur ?

- ✓ Proche de la maison, pour y avoir accès facilement et sur un endroit plat.
- ✓ Positionné, mi ombre mi soleil. Le site idéal n'est ni trop sec, ni trop froid.
- ✓ Sur le sol directement, pour que les micro-organismes puissent circuler entre la terre et le composteur.

Une fois installé, déposez au fond du composteur des éléments grossiers tel que brindilles ou du broyat sur environ 5 à 10 cm d'épaisseur.

Comment réussir son compost ?

Un bon mélange de matières

Pour faire un bon compost, il faut mélanger des catégories opposées. Les humides 50 à 70% (épluchures, restes de fruits et légumes, ...) avec les secs 30 à 50% (broyat, fleurs séchées, coquilles de noix, ...). Les carbonés (branches, feuilles mortes, broyat, ...) avec les azotés (déchets de cuisine, pousses vertes, ...). Les grossiers avec les fins.

L'aération

Les micro-organismes ont besoin d'oxygène, il est donc important de brasser régulièrement son compost surtout au début lorsque l'activité des micro-organismes est élevée (fréquence idéale de brassage : 1 fois par semaine).

L'humidité

Surveillez l'humidité, le compost doit être humide mais sans excès.

Trop d'humidité → empêche l'aération, les micro-organismes manquent d'oxygène.

Pas assez d'humidité → les déchets deviennent secs et les micro-organismes meurent.

Si votre compost est trop sec, vous pouvez l'arroser. S'il est trop humide, évitez les déchets humides et aérez-le régulièrement.

Comment savoir si son compost est assez humide ?

Prenez une poignée de compost et serrez-la dans votre main, si du jus coule entre vos doigts, c'est qu'il est trop humide.

Si lorsque vous ouvrez la main, le compost ne s'agglomère pas en boule, qu'il s'effrite, c'est qu'il est trop sec.

Si le compost se tient, en un matériau humide comme une éponge, c'est qu'il a la bonne humidité pour que le processus de compostage fonctionne !

Quelles sont les règles de tri ?

Ce que le composteur aime :

- ✓ Restes de fruits et légumes coupés en petits morceaux
- ✓ Peaux d'agrumes découpés en morceaux
- ✓ Coquilles d'œufs broyées
- ✓ Filtre à café, à thé
- ✓ Essuie tout, riz et pâtes sans sauce
- ✓ Coquilles de fruits secs
- ✓ Fleurs et plantes sèches

Ce qu'il aime moins :

- × Reste de viande et de poisson
- × Crustacés, coquillage
- × Cendre de barbecue
- × Déchets en plastique même ceux dit « compostable »
- × Poussière de sac d'aspirateur
- × Litière et excrément d'animaux carnivores
- × Mottes de terre
- × Produits laitiers

Comment utiliser son compost ?

 **En paillage** : incorporer son compost dans les premiers centimètres du sol, par griffage dans le jardin, au pied des arbres au printemps ou à l'automne.

Point de vigilance : si le compost est jeune (moins de 6 mois), il faut attendre au moins un mois avant d'y mettre des plantations, sinon il risque de « brûler » vos plantes. De plus, il est préférable de pailler au printemps ou à l'automne, car durant ces périodes les vers sont actifs et poursuivront le processus de dégradation.



 **En terreau** : pour cette utilisation, le compost doit être mur (environ 12 mois). Il peut aussi être mélangé à de la terre pour les plantes en bac à l'intérieur comme à l'extérieur. Généralement, le ratio est de 1/3 de compost pour 2/3 de terre, à vérifier en fonction des plantes.

Comment savoir si son compost est mur ?

Après environ 12 mois de maturation, le compost est prêt à l'emploi. Il est sombre et a un aspect de terreau, les micro-organismes se sont retirés et son odeur est proche de la litière forestière.

Si vous avez une question, contactez-nous : prevention.dechets@arve-saleve.fr – 04 50 43 46 14

